



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Septembre 2015

site Web www.stromain.fr

Mail : mairie.stromainlamotte@wanadoo.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net



MARCHES DE L'ENERGIE

Le marché pour fourniture et acheminement du gaz a été signé courant septembre pour une période de deux ans. Après appel d'offres, le prestataire retenu est EDF. Le marché pour fourniture et acheminement de l'électricité est à conclure avant décembre 2015. la commune possède 1 compteur jaune (> 36 kVA) et 6 compteurs bleus (< 36 kVA). L'obligation ne concerne que le compteur jaune. Toutefois le Conseil Municipal décide la mise en concurrence des différents fournisseurs par appel d'offres sur la plateforme des marchés publics et ce, pour l'ensemble des compteurs.



TRAVAUX EDF SUR LA VOIRIE

Des travaux d'enfouissement ont été réalisés sur les lignes moyenne tension alimentant le bourg. Ils portent sur la dépose des lignes aériennes existantes et la sécurisation en fourniture d'électricité. Ainsi, si une ligne est endommagée, une autre prend le relais. Des coupures d'électricité pourront intervenir lors du raccordement des lignes. Ces travaux concernent le chemin des Crouses et de Talebar, le rond-point du cimetière et la route de la Croix Rampart. Deux nouveaux transformateurs ont été installés (1 chemin des Crouses et 1 route de Pouilly les Nonains)



ECLAIRAGE ELECTRIQUE

La Société CITEOS procédera à l'automne à la mise aux normes de l'éclairage public en remplaçant les lampes à forte consommation d'énergie et à la mise en place d'horloges astronomiques pour la commande automatique de l'éclairage. Ces travaux concernent les quartiers des Baraques, de Pigue et du centre Bourg.

A cette occasion, le poteau endommagé de la rue de Bajosse sera changé. Les longs délais de réception du nouveau matériel sont la cause de cet important retard d'intervention.

Un candélabre supplémentaire sera installé chemin de Voude.



Le budget d'investissement 2015 présenté dans le p'tit curieux de juin 2015 a été réalisé à partir des moyens financiers disponibles, affectés poste par poste.

Ces crédits sont issus de financements divers. (autofinancement, subventions, fonds divers, emprunts,...).

Pour exemple :

Une somme de 432 077 euros a, d'ores et déjà, été réservée pour le terrain de football.

Elle provient de :

- la vente du terrain de football situé près de la zone artisanale
- une subvention attribuée dans le précédent plan COCA du Conseil Départemental
- une subvention DETR de l'Etat

D'autres subventions sont attendues de la part des institutions. Une demande sera également adressée à la Fédération Française de Football dans le cadre des crédits ouverts pour l'EURO 2016.

Autre exemple:

Le budget voirie de 102 225 euros concernant les chemins et les routes n'est pas entièrement à charge de la commune puisqu'il bénéficie des subventions du Conseil Départemental.

Et c'est le cas pour de nombreuses dépenses. Le budget des dépenses d'investissement n'indique pas les financements extérieurs et ne fait donc pas apparaître le reste à charge de la commune.



La déchèterie de la zone MARDELOUP à POUILLY LES NONAINS est ouverte :

le lundi de 14 h à 18 h

du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



L'étude pour la réalisation du réseau de chaleur se poursuit. Une convention sera prochainement signée avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de la Loire. Le coût de l'opération financée par le SIEL sera remboursé sur une période de 20 ans et s'autofinancera par les économies générées.



Une exposition-vente de livres est organisée le 20 novembre de 15 h 30 à 18 h 00 au profit de la bibliothèque scolaire.



Les collectivités territoriales, qui assurent effectivement la collecte dans le cadre du service public d'élimination des déchets des ménages, disposent de trois possibilités pour le financement de ce service.

- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

- Le budget général.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Il s'agit du mode de financement le plus utilisé par les collectivités.
La TEOM porte sur les propriétés imposées à la taxe foncière sur le bâti.

C'est le mode de financement qui était retenu par la Communauté de Communes de la Côte Roannaise (CCCR).

Par décision du 6 octobre 2014, le Conseil Communautaire a décidé d'appliquer la TEOM pour toutes les communes rattachées à ROANNAIS AGGLOMERATION et d'en harmoniser le taux (soit 7% au lieu de 9,86% ancien taux de la CCCR).

Ce qui explique que la taxe a diminué en 2015 pour ST ROMAIN LA MOTTE comme pour toutes les communes précédemment rattachées à la CCCR.



Les pluies abondantes du 18 juillet se sont infiltrées par la toiture de la mairie et ont causé des dommages dans plusieurs pièces. Un expert est passé et les travaux seront pris en charge par l'assurance.



Le nombre de personnes intéressées par le portage des repas est en augmentation confirmant ainsi que ce service est de qualité et apprécié par les bénéficiaires.



Le projet de construction d'une MARPA a toujours eu le soutien très fort et unanime de l'équipe municipale et se poursuit activement.

Pour l'élaboration du plan de financement, la participation financière demandée à la commune en sus de la mise à disposition du terrain, a interpellé à juste titre le Conseil Municipal sur le besoin réel de cette aide.

Une rencontre a été organisée entre le Conseil Municipal, la MSA et OPHEOR. Ce dernier a augmenté sa dotation et le Conseil, rassuré sur le bien-fondé et le bon emploi de la somme demandée, accepte son financement sur 3 ans. Elle aura pour effet de diminuer le montant mensuel des loyers des résidents.

En aucun cas, cette démarche n'a mis en péril la réalisation de ce projet ni ne l'a retardée.



Afin de diminuer votre consommation d'eau, vous pouvez acquérir gratuitement un kit économiseur d'eau. Les demandes sont à faire à partir du site de ROANNAIS AGGLOMERATION ou auprès de la Mairie de ST ROMAIN LA MOTTE.

RAPPEL

~ CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ~

OCTOBRE

Samedi 17 : Loto de la Pétanque St-Romain

NOVEMBRE

Samedi 7 : Soirée dansante US Filerin Foot

Samedi 14 : Soirée spectacle ASSR Basket

Samedi 21 : Loto du Sou des Ecoles

DECEMBRE

Dimanche 6 : Repas de Noël du CCAS

Samedi 12 : Arbre de Noël US Filerin Foot

Vendredi 18 : Concours de belote du CCAS

Samedi 19 : Arbre de Noël ASSR Basket

Jeudi 31 : Réveillon dansant du Club des Jeunes